



DEUX CENT DIX-SEPTIÈME RÉUNION RÉGULIÈRE

Jeudi 9 mai 2024
Vidéoconférence

PROCÈS-VERBAL

Présences :

Conseillers, conseillères : A. Desbiens, R. Deschatelets, C. Gleeson, E. Grunerud, M. Lorek, M. Lovenuk, V. Mauro, M. Oakes, J.-P. Pelletier, M. Perreault

Élèves conseillères : L. Penna, C. Pye

Administration : R. Brunelle Crupi, A. Debruyne, M. Ebert, M. Lalande, M. Major-Levesque, M.-F. Tousignant, G. Beauce

Invitées : A. Mauro, direction de service – bien-être et inclusion
C. Savage, direction de l'ÉC de l'Enfant-Jésus

1. APPEL DES MEMBRES

1.1 Reconnaissance du territoire

La présidente, Conseillère Gleeson, débute la réunion à 17 h 30 avec la reconnaissance du territoire et procède à l'appel des membres.

1.2 Prière d'ouverture

La direction de l'éducation, Mme Mireille Major-Levesque, récite la prière.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution n°217-01 proposée par Conseillère Oakes, appuyée de Conseillère Lovenuk

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve l'ordre du jour de la 217^e réunion régulière, tenue le 9 mai 2024, tel que présenté.

Adoptée

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Néant.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

4.1 Deux cent seizième réunion régulière du 6 avril 2024

Résolution n°217-02 proposée par Conseillère Perreault, appuyée de Conseillère Lorek

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales adopte le procès-verbal de la 216^e réunion régulière tenue le 6 avril 2024, tel que présenté.

Adoptée

5. QUESTIONS DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

Néant.

6. DÉLÉGATIONS ET PRÉSENTATIONS

Néant.

7. RAPPORTS

7.1 Rapports de la présidente

7.1.1 CA de l'AFOCSC

Conseillères Gleeson et Payeur ont participé à une formation destinée aux présidences et vice-présidences. Elles encouragent et rappellent aux conseillers de profiter des formations offertes par l'AFOCSC, soulignant leur importance pour le développement professionnel des membres du Conseil.

7.2.1 Rapport d'activités

Les élèves conseillères, Lola Penna et Charlotte Pye, présentent un rapport des activités qui ont eu lieu à l'école secondaire depuis la dernière réunion du Conseil.

Conseillère Gleeson soulève une question concernant le DJ embauché pour le Bal Fleuri, se demandant s'il est francophone. L'élève conseillère Pye répond par la négative, mais assure que la playlist sera composée à 50% de chansons francophones. Conseillère Gleeson demande ensuite pourquoi le conseil étudiant est séparé en deux cette année (7-8 et 9-12). L'élève conseillère Pye explique que les rencontres du conseil étudiant étaient souvent dominées par les plus âgés, ce qui intimidait probablement les plus jeunes, les empêchant de partager leurs idées.

7.3 Rapports de la direction de l'éducation et secrétaire-trésorière

7.3.1 Rapport des sorties éducatives

Mme Major-Levesque présente le rapport des sorties éducatives approuvées par la direction de l'éducation depuis la dernière réunion du Conseil.

7.3.2 Présentation des écoles – École catholique de l'Enfant-Jésus

Mme Claudine Savage, direction de l'école catholique de l'Enfant-Jésus, présente un projet pilote axé sur des activités éducatives tout au long de l'année qui met en lumière l'engagement de l'école

envers la réconciliation, l'éducation inclusive et la collaboration communautaire. Parmi les nombreuses activités vécues :

- Création de balados afin de permettre aux élèves de poursuivre des recherches, incluant une entrevue avec Mme Rachèle Dupuis sur son histoire Métis.
- Étude du roman *Les bas du pensionnat* de Christy Jordan-Fenton et Margaret Pokiak-Fenton, afin de comprendre le système des pensionnats et de développer une conscience critique et respectueuse des opinions divergentes.
- Construction de canot en collaboration avec les familles et les membres de la communauté.
- Journée du Chandail orange : Participation à une marche pour la réconciliation avec les peuples Anishinabewaki et Michi Piyii.
- Intégration des 7 Enseignements dans la matrice des comportements attendus à l'école.

Conseillère Payeur demande si le projet pilote pourrait être partagé avec d'autres écoles. Mme Savage confirme que c'est l'objectif, visant à faire de leur école un modèle pour les autres. Conseillère Perreault pose une question sur l'implication de la communauté dans les activités de l'école. Mme Savage affirme que la communauté est activement incluse et invitée à participer. Conseillère Lorek félicite Mme Savage pour ses efforts et son leadership et Conseillère Lovenuk remarque qu'elle se sent toujours la bienvenue à l'école.

7.3.3 Sommaire des effectifs scolaires

Mme Michelle Ebert, direction exécutive du Service des finances, présente le sommaire des effectifs scolaires au 31 mars 2024.

7.3.4 Bien-être et inclusion

Mme Alexandra Mauro, direction de service – bien-être et inclusion, présente un survol des trois volets principaux du dossier bien-être : la santé mentale, l'équité, la diversité et l'inclusion et la sécurité et la bienveillance.

Conseillère Payeur se dit satisfaite des modifications apportées à la NPP 169 et exprime sa satisfaction de constater que de nombreuses initiatives sont déjà en place dans les écoles du Conseil. Elle félicite Mme Mauro pour l'impact positif sur l'assiduité des élèves.

Conseillère Gleeson soulève une question concernant les reconnaissances, mentionnant qu'elle les voit souvent sur Facebook. Elle demande si des commentaires des parents ont été reçus à ce sujet et comment ces reconnaissances sont perçues. Mme Mauro répond qu'elle n'a pas de retour direct des parents, mais que les membres du personnel travaillent fort pour s'assurer que chaque élève se sente valorisé.

Conseillère Perreault aborde la question de l'assiduité, demandant si les parents encouragent leurs enfants à aller à l'école et s'il y a eu une baisse de fréquentation depuis la pandémie. Mme Mauro confirme une baisse de l'assiduité postpandémie et souligne l'importance de la communication entre l'école et les parents. Elle note que même un simple appel téléphonique de la part de la conseillère en assiduité peut avoir un impact positif significatif.

8. RAPPORTS DES COMITÉS

8.1 Comité consultatif pour l'enfance en difficulté (CCED)

Conseillère Desbiens présente les rapports des réunions du CCED qui ont eu lieu les 5 avril et 6 mai 2024.

Résolution n°217-03 proposée par Conseillère Perreault, appuyée de Conseillère Oakes

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales reçoive les rapports du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté, tels que présentés.

Adoptée

8.2 Comité des politiques

Néant.

8.3 Comité d'audience pour suspension ou renvoi

Néant.

8.4 Comité pour l'apprentissage parallèle dirigé

Néant.

8.5 Comité des présidences des comités du Conseil

Néant.

8.6 Comité de participation des parents (CPP)

Néant.

8.7 Comité de démarchage politique

Néant.

8.8 Comité des finances

Néant.

9. ARTICLES À CONSIDÉRER

9.1 Plan annuel EED

Mme Lalande présente les modifications proposées au plan annuel EED pour l'année 2023-2024.

Résolution n°217-04 proposée par Conseillère Payeur, appuyée de Conseillère Lovenuk

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve les modifications apportées au Plan annuel pour l'éducation de l'enfance en difficulté pour l'année scolaire 2023-2024, telles que présentées.

Adoptée

9.2 Plan d'accessibilité

Mme Major-Levesque présente les modifications apportées au plan d'accessibilité 2023-2028. Elle précise que des mises à jour seront effectuées sur le format du rapport, mais que cela n'affectera pas le contenu essentiel du document.

Résolution n°217-05 proposée par Conseiller Deschatelets, appuyée de Conseillère Lorek

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve le plan annuel d'accessibilité 2023-2024, tel que présenté.

Adoptée

9.3 Évaluation du rendement des directeurs de l'éducation

Mme Major-Levesque présente le rapport d'évaluation du rendement des directeurs de l'éducation. Conformément aux nouvelles directives du Ministère, tous les conseils scolaires de l'Ontario doivent adopter un nouveau format pour l'évaluation des directions de l'éducation. La première étape consiste à former un comité permanent chargé du processus d'évaluation. Historiquement, notre conseil a toujours utilisé des outils efficaces pour cette évaluation et pourra continuer à les utiliser tout en respectant les nouvelles exigences et échéances prescrites par le Ministère.

Ce nouveau comité sera intégré aux comités permanents du Conseil, révisés tous les deux ans, permettant aux membres de vivre un cycle complet, incluant l'évaluation initiale basée sur le plan de rendement ainsi que le nouveau format d'évaluation à 360 degrés. Le règlement exige que le comité soit formé avant le 15 mai. Mme Major-Levesque propose la création d'un comité de quatre membres, assurant une représentation des différentes régions, y compris Thunder Bay, et un équilibre entre membres expérimentés et nouveaux membres.

Résolution n°217-06 proposée par Conseillère Payeur, appuyée de Conseillère Lorek

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales reçoive le rapport Règlement de l'Ontario 83/24 – Évaluation des directeurs de l'éducation, telle que présentée.

Adoptée

Résolution n°217-07 proposée par Conseillère Grunerud, appuyée de Conseillère Mauro

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales crée un nouveau comité permanent responsable de l'évaluation de la direction de l'éducation et que le comité soit composé de 4 membres élus pour un mandat de 2 ans.

Adoptée

Résolution n°217-08 proposée par Conseillère Desbiens, appuyée de Conseillère Lovenuk

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales confirme la participation des conseillers scolaires suivants à titre de membres du comité responsable de l'évaluation de la direction de l'éducation : Claudette Gleeson, Maguy Lorek, Sylvie Payeur, Madeleine Oakes.

Adoptée

9.4 Rapport de nomination – conseiller scolaire

Conseillère Gleeson présente le rapport de nomination pour le poste de conseiller scolaire, secteur de Thunder Bay. Le comité de sélection propose la nomination de Mme Vivianne McCullough.

Résolution n°217-09 proposée par Conseillère Desbiens, appuyée de Conseillère Grunerud

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales nomme Vivianne McCullough au poste de conseillère scolaire secteur Thunder Bay à compter du 10 mai 2024.

Adoptée

10. ARTICLES D'INFORMATION

10.1 Revue de presse

11. QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

Mme Major-Levesque ajoute un point concernant le courriel de demande de drapeau de M. Pelletier. Elle cite la politique adoptée, précisant qu'il est impossible d'étudier une telle demande en seulement deux jours. Elle s'engage à examiner la demande et à revenir avec une réponse lors de la prochaine réunion du 22 juin. Elle partagera ensuite la réponse avec M. Pelletier.

Conseillère Perreault soulève la question de savoir si le Conseil offre quelque chose à un membre du personnel lors de son départ, en prenant l'exemple de la direction exécutive du service des ressources humaines. Mme Major-Levesque répond que cela dépend de la raison du départ, en précisant qu'un cadeau est offert uniquement dans le cas d'une retraite. Elle souligne l'importance de rester dans des balises très strictes, étant donné l'utilisation de fonds publics. Dans le cadre du départ de la direction exécutive du service des ressources humaines, son contrat arrivait à terme. Malgré ce fait l'employé n'a pas reçu de cadeau. Concernant les conseillers scolaires, une fin de mandat est toujours reconnue, notamment lors d'un souper de fin de mandat, mais les démissions en cours de mandat ne sont pas habituellement soulignées.

Conseillère Perreault rappelle qu'elle avait suggéré de coordonner les dates de graduation avec celles des réunions du Conseil. Mme Major-Levesque répond que des communications ont été établies avec les directions d'écoles pour coordonner ces événements dans la mesure du possible. Elle note que la réunion du Conseil de juin se tenant un samedi, les risques de conflit de dates sont faibles. Pour l'ÉSC de La Vérendrye, les locaux sont souvent réservés un an à l'avance. En ce qui concerne les concerts de Noël, une date est choisie en fonction des disponibilités des membres du personnel qui doivent organiser l'événement.

RÉUNION À HUIS CLOS

Résolution n°217-10 proposée par Conseillère Lorek, appuyée de Conseillère Lovenuk

QUE *Conseillère Payeur assume la présidence et que l'on siège en comité plénier pour considérer les questions suivantes :*

Rapport de la présidence

Administration

Finances et immobilisations

Ressources humaines

Questions des membres

et que cette séance se tienne à huis clos conformément à l'article 207(2) de la Loi sur l'éducation.

Adoptée

Résolution n°217-CP06 proposée par Conseillère Lorek, appuyée de Conseillère Lovenuk

QUE *l'on retourne en séance régulière et que l'on fasse rapport des délibérations du comité plénier.*

Adoptée

12. RAPPORT DÉCOULANT DE LA RÉUNION À HUIS CLOS

Résolution n°217-CP01 proposée par Conseillère Oakes, appuyée de Conseillère Lorek

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve le rapport des recommandations du comité d'admission, tel que présenté.

Adoptée

Résolution n°217-CP02 proposée par Conseillère Gleeson, appuyée de Conseillère Lovenuk

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales reçoive le rapport de dotation du personnel RH 2023-24 : 18, tel que présenté.

Adoptée

Résolution n°217-CP03 proposée par Conseillère Lorek, appuyée de Conseillère Oakes

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales accepte les recommandations portant sur la dotation proposée pour le personnel de soutien UIES pour l'année scolaire 2024-2025, telles que présentées dans le rapport RH 2023-24 : 19.

Adoptée

Résolution n°217-CP04 proposée par Conseillère Desbiens, appuyée de Conseillère Grunerud

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales reçoive le rapport du Comité des ressources humaines et des négociations, tel que présenté.

Adoptée

Résolution n°217-CP05 proposée par Conseillère Gleeson, appuyée de Conseillère Grunerud

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales ratifie les protocoles d'accord ainsi que leurs annexes, couvrant la période du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2026 inclusivement, conclu le 14 février 2024 entre l'Alliance des travailleuses et des travailleurs en éducation de l'Ontario (ATEO), le Conseil des associations d'employeurs et la Couronne, tel que présenté.

Adoptée

Résolution n°217-11 proposée par Conseillère Payeur, appuyée de Conseillère Perreault

QUE le rapport du comité plénier soit accepté tel que présenté.

Adoptée

13. AVIS DE PROPOSITIONS

Néant.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE ET PRIÈRE

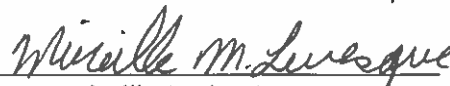
Résolution n°217-12 proposée par Conseillère Lorek, appuyée de Conseillère Oakes

QUE la séance de la 217^e réunion régulière du Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales, tenue le 9 mai 2024, soit levée à 19 h 51.

Adoptée



Claudette Gleeson
Présidence



Mireille Major-Levesque
Direction de l'éducation